

La malle transfrontalière

Guy des Rivières

À titre de l'un des membres fondateurs de la Société d'Histoire Postale du Québec, je ne pouvais passer l'occasion de participer à la commémoration du 50e numéro du Bulletin de la Société d'Histoire Postale du Québec.

Ce souvenir me retourne à l'automne 1980 alors qu'une quinzaine de philatélistes imbus d'histoire postale et de marcophilie se réunirent à Trois-Rivières pour fonder une Société répondant à leur intérêt mutuel.

J'avais même eu l'opportunité, pour célébrer la naissance de la Société, de publier une monographie intitulée La Première Route Postale du Canada 1763-1851, soit la route Royale entre Québec et Montréal où furent examinés brièvement les débuts ainsi que les marques postales des premiers bureaux de poste de cette route. Il reste quelques copies que vous pourrez obtenir en vous adressant à la Société.

J'aurais aimé traiter plus à fond un sujet d'histoire postale, malheureusement mon état de santé ne me permet pas de faire de longues recherches, d'autant moins que j'ai déjà cédé une bonne partie de ma bibliothèque philatélique.

Je me contenterai donc d'une courte vue d'ensemble d'un sujet peu étudié par les historiens de la poste au Québec, sujet cependant d'un grand intérêt: la malle transfrontalière entre le Canada et les États-Unis.

Avant 1792, la taxe d'une lettre devait être payée jusqu'à la frontière mais ne pouvait être payée jusqu'à destination. Le destinataire devait en assumer le coût à l'arrivée. En vertu d'un traité en date du 1er juin 1792, un nouveau mode fut établi. Les lettres à destination des États-unis devaient être payées comptant suivant le tarif canadien basé sur la distance, jusqu'à la frontière; les charges postales des États-unis pouvaient être payées comptant ou à percevoir par le destinataire.

Le bureau de poste canadien percevait les charges de la poste américaine à titre d'agent, moyennant une commission de 20% pour tous les paiements comptants.

Ce système fonctionna relativement bien, malgré les nombreux changements de tarif aux États-unis. Au Canada, le tarif, toujours basé sur la distance pour une simple feuille, ne changea pas.

Le système de calcul des tarifs se compliqua lorsque le 5 janvier 1844 le Canada adopta un tarif basé sur le poids et

non sur le nombre de feuilles, alors que les États-Unis continuaient à utiliser l'ancien calcul. La tarification fut uniformisée le 3 mars 1845 alors que le système de poids commença à être utilisé de chaque côté de la frontière.

Des complications additionnelles ne tardèrent pas à surgir avec l'émission du 1er timbre américain le 1er juillet 1847 et le Canada, après le 16 novembre 1847, cessa d'agir comme agent pour la perception du tarif américain payé jusqu'à destination.

Donc, à partir de cette date, le tarif canadien devait être payé comptant jusqu'aux lignes et le tarif américain payé par le destinataire. Étant donné les nombreux inconvénients on ne tarda pas à trouver une solution. Les principaux bureaux de poste, dont Québec et Montréal au Bas-Canada, obtinrent des timbres américains qu'ils vendaient et apposaient sur les lettres que l'envoyeur voulait payer comptant jusqu'à destination (le Canada n'a eu des timbres que le 21 avril 1851). Les bureaux canadiens avaient donc des timbres américains de 5¢ et de 10¢ correspondant pour des distances de 300 milles ou moins et de 500 milles ou plus pour 1/2 once.

Un exemplaire d'une telle tarification est illustré dans Boggs (figure 1). Ce système compliqué fut de nouveau modifié le 15 mai 1849 alors que les États-Unis acceptèrent des lettres payées comptant ou "collect".



Figure 1

(79%)

Ce système continua malgré l'émission de timbres par le Canada en 1851 et ce, jusqu'au 1er octobre 1875 où l'affranchissement par timbres devint obligatoire.

Évidemment avec un tel système, des bureaux de poste frontières durent être ouverts pour calculer la taxe à percevoir.

Au Bas-Canada les postes de frontières les plus utilisés furent ceux situés à proximité du Lac Champlain où transitait le courrier important entre Montréal et New York.

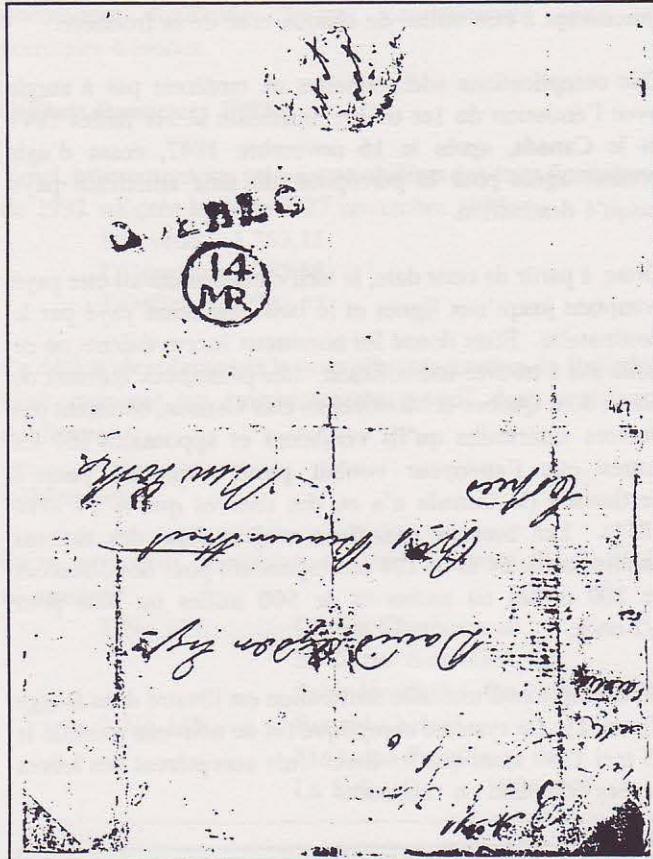


Figure 2

(71%)

Au début, en 1792, ce fut le bureau de Burlington (Vermont) et ce jusqu'en janvier 1812. Il fut fermé pendant plus d'un an à cause de la guerre.

La lettre (figure 2) datée du 14 mars 1793 montre un usage hâtif de ce poste frontière ayant reçu la marque manuscrite de Burlington le 20 mars. Nous y remarquons aussi la marque linéaire de Québec et la marque Bishop du 14 mars.

À la fin de la guerre de 1812, Burlington perdit son bureau d'échange postal en faveur de Swanson (Vermont). Celui-ci perdit aussi la désignation en 1827 en faveur de Hygate (Vermont) beaucoup plus proche de la frontière.

La figure 3 illustre une lettre ayant traversée par Swanson (manuscrit). Cette lettre de Montréal du 26 janvier 1821 fut payée (voir PAID) 6 pence jusqu'à la frontière (Swanson) où fut apposée la marque 6 cents pour le tarif jusqu'à St-Albans

sa destination, soit le tarif postal américain pour une distance de 30 milles, payable par le destinataire.



Figure 3

(67%)

La lettre suivante (figure 4), ne portant aucune marque, aurait transité par Swanson ou Hygate puisque le poste d'échange fut transféré à Hygate au cours de l'année 1827 et que les deux bureaux furent utilisés cette année-là.

Cette lettre du 13 novembre 1827 ayant été payée comptant au départ, les deux marques PAID à Québec montrent les deux tarifs: 1sh. pour le transport jusqu'à la frontière plus 18 3/4 cents de la frontière à New York, où la lettre fut mise sur un bateau pour la Grande Bretagne. L'autre tarif mentionné (1sh 7d) représente 8d pour le transport maritime et 11d pour le tarif entre Liverpool et Londres.

L'autre poste important d'échange était celui de Derby Line près de Stanstead où presque toute la malle pour la Nouvelle Angleterre passait, surtout celle pour Boston en provenance de l'Estrie ou de Québec, mais également une partie du courrier pour New York via Montréal.

La figure 5 illustre une lettre ayant emprunté le passage par Derby Line qui n'apparaît pas sur la lettre, laquelle provenant de Stanstead (voir marque linéaire). Elle a été déposée au bureau de Derby Line, de l'autre côté de la frontière de Stanstead, d'où aucune charge canadienne ne fut exigée, mais payée 18 1/2¢ US pour Boston ou New York et de là pour Londres, où elle fut chargée à l'arrivée 1sh 7d comme pour la lettre précédente.

Les deux lettres suivantes (figures 6 et 7) montrent aussi des passages par Derby Line. L'une en provenance de la Nouvelle Orléans pour Hathley via New York et Derby Line et tarifée à 20¢ aux États-Unis (le tarif double de 10¢ à l'arrivée à Stanstead). Le tout fut converti en monnaie canadienne soit 1 shilling (égalant 20¢) plus le tarif double de 4 1/2d soit 9d, pour former le total de 1sh 9d qui est montré deux fois sur la lettre.

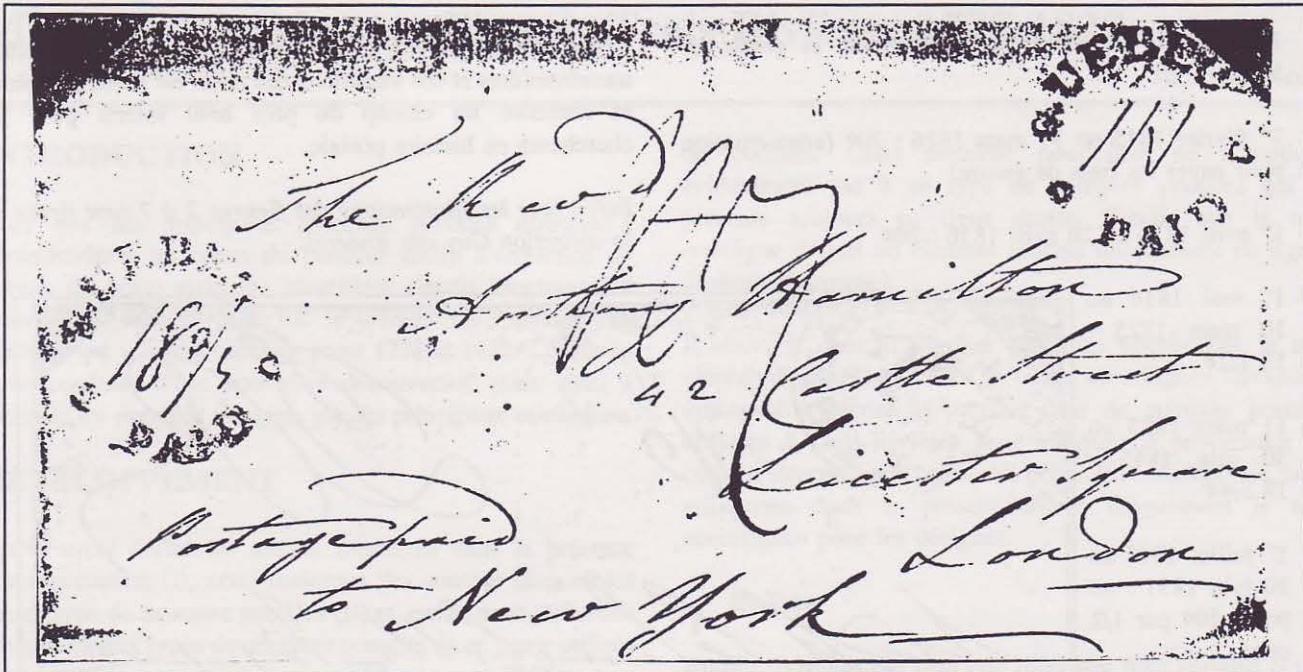


Figure 4

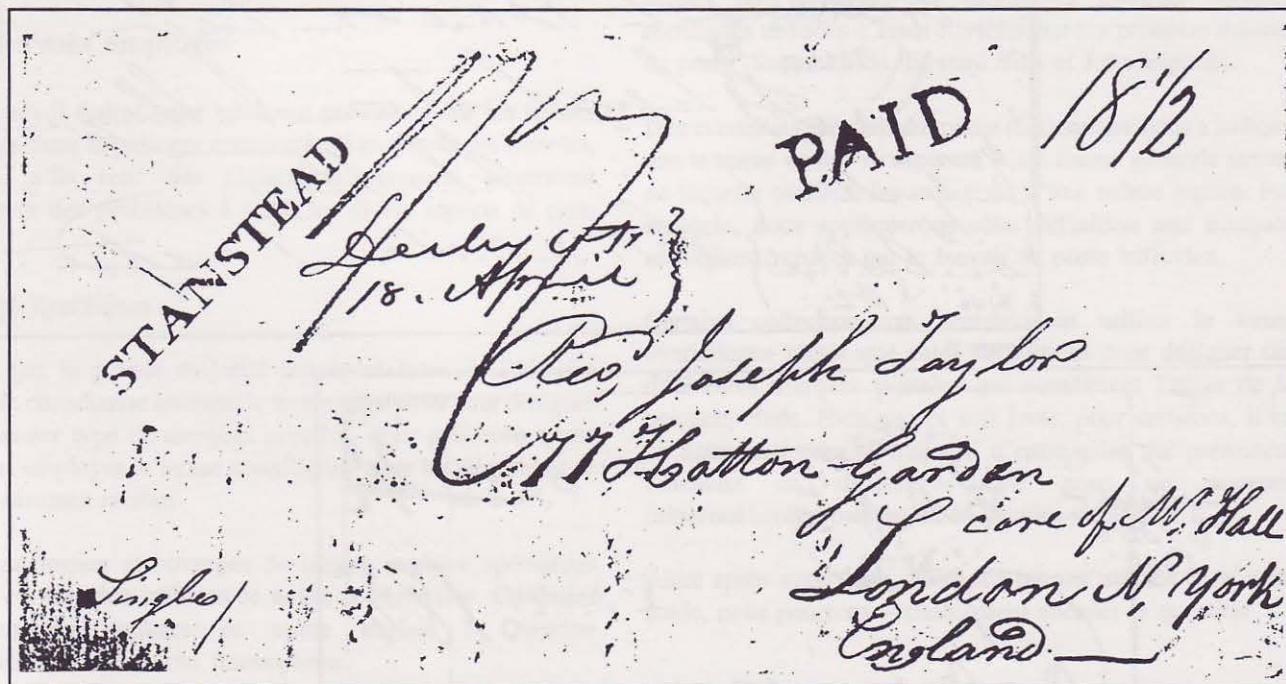


Figure 5

La lettre (figure 7) montre qu'en 1840 Derby Line avait une marque ovale indiquant son passage.

Pour terminer il me semble opportun pour ceux qui aimeraient étudier les lettres et les tarifs sur les lettres transfrontières de vous donner un bref résumé des tarifs qui ont beaucoup varié durant cette période précédant l'arrivée des timbres.

Le tarif au Canada n'a pas varié. Voici les grandes lignes, pour le tarif lettre simple de Montréal à New York en passant par les divers postes du Lac Champlain ou de Derby Line.

- 1799-1815 : 20¢ (interruption pendant la guerre de 1812)
- 1^{er} février 1815 au 31 mars 1816 : 30¢ (augmentation pour payer les frais de guerre)
- 1^{er} avril 1816 au 20 avril 1816 : 20¢
- 1^{er} mai 1816 au 10 mars 1825 : 18 1/2¢
- 11 mars 1825 au 30 juin 1845 : 18 3/4¢
- 1^{er} juillet 1845 au 30 juin 1851 : au poids 10¢ par 1/2 once

Comme vous pouvez le constater, une étude des lettres transfrontières et des variations des tarifs est assez complexe et constitue un champ du plus haut intérêt pour les chercheurs en histoire postale.

Référence: les illustrations des figures 2 à 7 sont tirées de la collection Guy des Rivières.



Figure 6

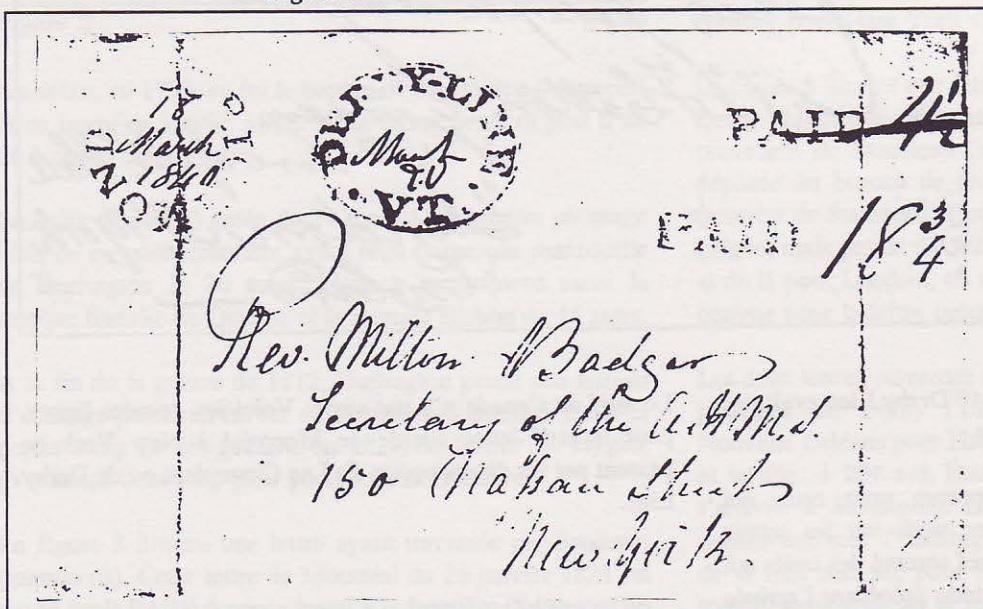


Figure 7